

## **Synthèse des recommandations**

### ***1. Recommandations relatives à une politique publique de la radionavigation par satellite***

- 1) La création d'une Mission interministérielle Galileo auprès du Premier ministre, responsable de la réalisation des objectifs de politique publique relatifs à ce programme, et dotée des moyens correspondants, susciterait, guiderait les projets émanant tant du secteur public que du monde économique.
- 2) Préparer activement les acteurs de l'offre et de la demande en France sur les opportunités du géopositionnement, par des tables rondes, des forums en région et au plan national.
- 3) Les préfets de région, dans le cadre de leurs compétences en matière d'anticipation et d'accompagnement des mutations industrielles, pourraient intégrer les développements à venir de la radionavigation par satellite dans leurs actions.
- 4) Les préfets de département, au titre de leurs compétences en matière de sécurité civile, pourraient être associés à la définition des grands axes des futurs cahiers des charges de la commande publique en matière d'utilisation des services de géolocalisation et de datation par GNSS.
- 5) Inciter les collectivités locales à sensibiliser, à susciter et accompagner les projets des industriels et des centres de recherche. L'association des Maires de France, l'association des Régions de France, l'association des Conseils Généraux, l'association des Grandes Villes, l'association des Petites Villes sont les partenaires privilégiés pour cette sensibilisation commune.
- 6) Les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers, les chambres d'agriculture pourraient utilement être sensibilisées aux opportunités ouvertes dès à présent par le système EGNOS et demain par Galileo et diffuser sans délai les informations auprès de leurs membres.

### ***2. Recommandations relatives aux acteurs de la recherche***

- 7) Les réseaux publics de recherche (RNRT, RNTL, RIAM) intégrés à l'Agence nationale de la recherche (ANR) devraient prendre en compte les applications Galileo sur la localisation et la datation.
- 8) Il est recommandé de former des équipes pluridisciplinaires capables de traiter tous les éléments de la chaîne avec l'ensemble des acteurs concernés afin de consolider la résilience et la garantie des services dans une perspective d'interopérabilité des réseaux.
- 9) Mise en place d'une plate-forme virtuelle d'essai et de validation, à l'initiative du CNES en relation avec les centres de recherche CNRS, INRIA, qui simulerait et validerait, le cas échéant, les expérimentations proposées par les TPE et PME dans le cadre de projets de développement des usages de Galileo.
- 10) Mise en place d'un plan de développement concerté au sein de chaque ministère dans les différentes filières industrielles et commerciales du champ de leurs compétences.

### ***3. Recommandations relatives au cadre juridique***

11) Avancer sur la voie d'une réglementation respectant les libertés individuelles tout en permettant la localisation des téléphones mobiles en cas d'appels d'urgence.

12) Les incertitudes juridiques liées aux usages innovants du géopositionnement par satellite et à la datation requièrent une montée en puissance de la CNIL en expertise et en moyens tant sur l'application des textes que sur leur adaptation éventuelle.

#### **4. *Recommandations relative à la préparation de la banque-assurance***

13) Datation : les grands acteurs de la banque et de l'assurance ont les moyens d'une veille technologique et juridique relative au marché de la datation. Les groupes bancaires de moindre dimension doivent cependant aussi être sensibilisés et incités à des coopérations de mutualisation de leurs efforts pour s'aligner à temps sur les meilleures pratiques internationales des transferts électroniques de données.

#### **5. *Recommandations relatives à la préparation des acteurs industriels et commerciaux***

14) L'organisation de réunions de sensibilisation par branches industrielles permettant de présenter les technologies, les éléments de prévisions de marché par segments ainsi que la politique publique semble absolument nécessaire, à mettre en œuvre dès que possible.

15) Intégrer dans les cahiers des charges des transports (publics ou privés) les applications professionnelles du transport avec EGNOS, technologie de transition avant GALILEO alliant intégrité et précision (en zone aéroportuaire par exemple). Des entreprises du domaine, notamment des PME, sont déjà prêtes pour une expérimentation et une mise en œuvre rapides.

16) Dans le domaine de la sécurité des installations industrielles, sensibiliser les industriels aux possibilités offertes par les systèmes hybrides satellitaires et en milieu fermé (bâtiment, souterrain...) de détection et de traçabilité pour les applications de sécurité des employés, des installations, des équipements, de la production, de l'environnement, de la chaîne logistique, de la distribution...

17) Sensibiliser à l'intelligence économique l'ensemble du secteur stratégique de la géolocalisation, porteur de valeur ajoutée mais à usage potentiellement offensif au moins autant que défensif. Les syndicats professionnels sont appelés à anticiper et à jouer pleinement leur rôle en ce domaine.

#### **6. *Recommandations relatives aux applications duales***

18) L'expérimentation de technologies duales dans ce domaine sur des projets définis et sensibles, tels la surveillance de mobiles « critiques » sur une zone géographique délimitée, est absolument indispensable.